

## **DEMANDE DE RÈGLEMENT DE PRESTATIONS**

# Incapacité de travail - Invalidité

#### Adresse de correspondance KLESIA

TSA 20202 69307 Lyon Cedex 07 **T** 01 71 39 15 15 Lundi au vendredi 9 h - 18 h klesia.fr

Entreprise (raison s	ociale) :				
Adresse : nº	rue :				
Code postal :	Ville :				
No d'entreprise 1 :	N° Siret :				
N° de téléphone er	treprise ou comptable	2:			
Adresse email :					
Nom et prénom :	□ M. □ M <sup>me</sup>				
Né(e) le :					
Adresse : nº	rue :				
Code postal :	Ville :				
Nº de Séc. soc. ou	ı d'un régime d'assur	ance obligatoire :			
CDI entré(e) le : _					
CDD du:		au			
Est toujours préser	it(e): 🗆 OUI 🗆 NO	ON			
Date de rupture du	contrat de travail : _		Motif :		
Date de l'arrêt de t	avail:		Portabilité :	□oui	$\square$ NON
□Maladie □	Accident de travail	$\square$ Accident de trajet	$\square$ Accident de la v	/ie privée	
□Maternité □	Cure thermale	$\square$ Hospitalisation (join	dre le bulletin d'hos	pitalisatio	n)
☐ Rechute <sup>3</sup> (dans o	ce cas, l'assuré devra c	bligatoirement nous adr	esser un certificat m	édical)	
Date de reprise d'a	ctivité :	Mi-ten	nps thérapeutique :	□oui	□NON
Qualification à la d	ate de l'arrêt de travai	l <b>4</b> :			
☐ Non cadre ☐ A	ssimilé cadre 🗆 Cad	re 🗆 Cadre supérieur	☐ autre :		
Taux d'activité avar	nt l'arrêt de travail:_	d	lepuis le :		
Coefficient :	depuis le :				
ATTESTATION D	E CALAIREC				
ATTESTATION D					

Indiquer le **salaire net** des **douze derniers mois** civils d'activité précédant le sinistre (éventuellement reconstitué en cas d'arrêt de travail au cours de cette période) en tenant compte des éléments variables perçus au cours de la même période :

**SALAIRE NET** 

hors éléments variables

MONTANT TOTAL <sup>5</sup>		
	SALAIRE MENSUEL D'EMBAUCHE NET	ÉLÉMENTS VARIABLES NETS effectivement perçus
Si l'assuré(e) a moins de 12 mois de présence, indiquer le <b>salaire</b> <b>d'embauche</b> et les <b>primes</b> <b>effectivement perçues</b> <sup>6</sup>		

precisant les circonstances de
l'accident.
<ol><li>Rechute : nouvel arrêt</li></ol>
survenant moins de 2 mois après
la fin du précédent et ayant pour
cause la même affection.
4. Indiquer la qualification :
Ouvrier - Mensuel - Apprenti -
Travailleur à domicile - Agent de
maîtrise assimilé cadre - Cadre -
Cadre supérieur.
5. KLESIA se réserve le droit de
demander les bulletins de salaire.
6. Joindre le dernier bulletin de
salaire.

1. Il s'agit du numéro figurant sur

vos bordereaux de cotisations dans la rubrique « Référence

2. Joindre un certificat médical

facture ».

MENTION OBLIGATOIRE

**ÉLÉMENTS VARIABLES NETS** 

effectivement perçus

000.395/20 - CRÉATION ET IMPRI

Cachet et signature de l'employeur\*

KLESIA Prévoyance

Date:

\* À remplir uniquement si le document est envoyé par courrier

### JUSTIFICATIFS À FOURNIR POUR L'INDEMNISATION D'UN ARRÊT DE TRAVAIL

#### Dans tous les cas

- Déclaration de l'arrêt de travail : fournir les informations figurant sur la demande de règlement de prestations.
- Adresser les bordereaux de Sécurité sociale (format papier, électronique ou Noémie), à partir du début de l'arrêt de travail.
- Fournir le RIB du destinataire du paiement (employeur ou assuré).

CAS PARTICULIERS	JUSTIFICATIFS COMPLÉMENTAIRES		
Rechute (nouvel arrêt survenant moins de 2 mois après la fin du précédent et ayant pour cause la même affection)	Certificat médical attestant de la rechute (en l'absence de précision sur l'existence d'une rechute, c'est la prestation la moins favorable qui sera appliquée)		
Reprise d'activité à temps partiel pour raison médicale (mi-temps thérapeutique)	Attestation de l'employeur mentionnant mois par mois, le salaire brut correspondant à l'activité à temps partiel (mi-temps thérapeutique) et celui qui aurait été versé en cas de travail à temps plein		
Existence d'allocations Pôle emploi ou autre organisme	Attestation de versement des allocations Pôle emploi		
Employeurs multiples	Photocopie de l'attestation de salaire pour le paiement des indemnités journalières (CERFA N° 11135*03)		
	Photocopie du certificat de travail précisant la date à laquelle a eu lieu la rupture, cette date devant tenir compte éventuellement des congés payés et préavis		
	Relevé d'identité bancaire de l'assuré		
Rupture de contrat de travail	Relevé de situation délivrés par Pôle emploi ou attestation de non perception de prestations de Pôle emploi		
	Attestation sur l'honneur de résidence fiscale à l'étranger si vous résidez fiscalement hors France et DOM		
	Photocopie de la notification de la pension d'invalidité par la Sécurité sociale ou de la rente d'accident du travail		
	Justificatif du versement de la pension d'invalidité ainsi que l'attestation sur l'honneur de non reprise d'activité et de non perception d'un autre revenu		
Invalidité	En cas de reprise d'activité partielle : attestation de salaire réellement versé et celui qui aurait été versé pour une activité à temps plein		
	En cas de rupture du contrat de travail : le relevé d'identité bancaire de l'assuré et l'avis d'imposition		
	Les attestations de versement des allocations de pôle emplo ou de tout autre organisme ou l'attestation sur l'honneur de non perception		
	Une copie recto verso de la carte d'identité en cours de validité		
	Attestation sur l'honneur de résidence fiscale à l'étranger si vous résidez fiscalement hors France et DOM		
Maladie de Longue Durée (Article L293)	Photocopie de la notification de la décision délivrée par la Sécurité Sociale.		